

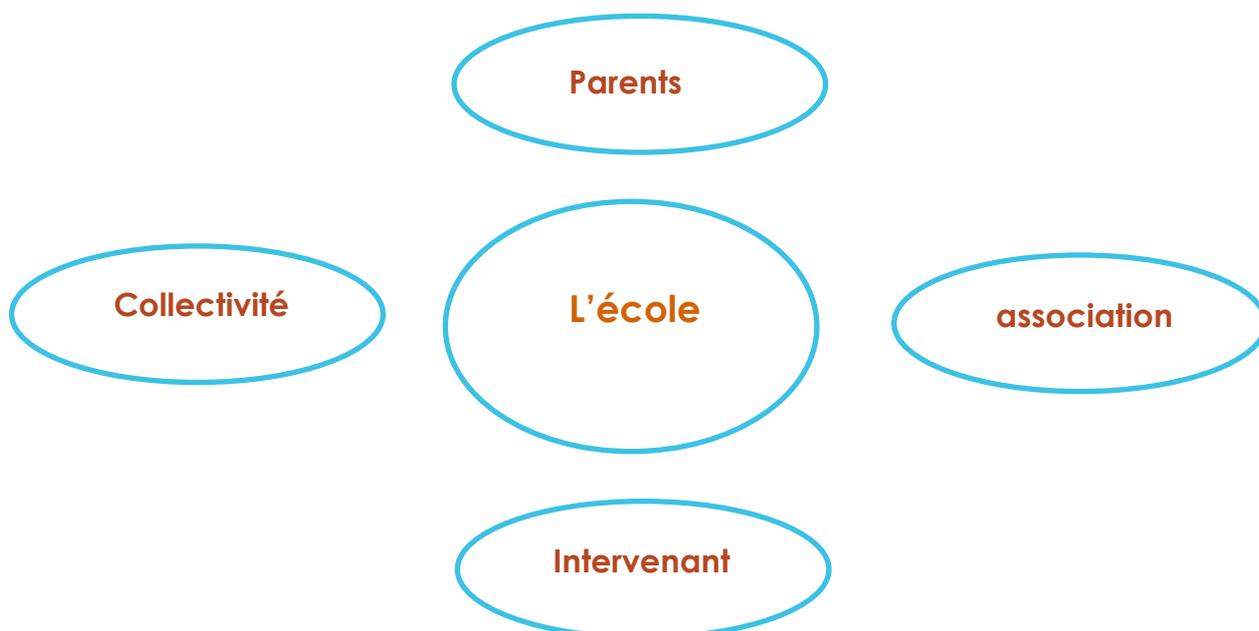
Le fonctionnement de l'école primaire

Fiche 14

3 Les partenaires de l'école

A) Les parents

⊙ Les partenaires de l'école



A) Le développement de partenariats

Les partenariats à l'école permettent de répondre à deux exigences :

- une école ouverte sur le monde extérieur
- une co-éducation partagée avec famille et intervenant.

Cette politique de partenariat est particulièrement développée par l'EN depuis 1980. Elle concerne :

- participation des parents d'élèves à la vie de l'école
- gestion et prise de décisions par des élus des collectivités locales (financement fournitures, calendrier)
- activités menées par des associations sportives par exemple

B) L'école ouverte

Concept lancé en 1991, l'école ouverte désigne les écoles, collèges et lycées qui décident de rester ouverts pendant les vacances scolaires. Sur la base du volontariat, élèves, enseignants et animateurs se retrouvent dans les locaux pour faire des activités de loisir et ou soutien scolaire. Ce concept a pour objectif de lutter contre la violence ainsi qu'à collaborer à la réussite scolaire et à l'insertion sociale des jeunes.

⊙ Les parents d'élèves

A) Les textes réglementaires

Les décrets de 1985, préparent le terrain à la loi d'orientation de 1989 qui précise que les parents d'élèves sont les membres à part entière de la communauté éducative, ils sont les partenaires permanents de l'école et ainsi leur droit à l'information et l'expression doit être respecté.

Le code de l'éducation du 13 juillet 2000 affirme la même chose et ajoute que ces parents ont leur place aux conseils d'école, conseils d'administration des établissements scolaires et aux conseils de classe.

BO de 2001 : il précise les modalités de participation des associations de parents d'élèves :

- Lien permanent avec les enseignants
- Respecter les droits d'expression et d'information des parents d'élèves

B) Les droits des parents

- ⇒ droit à la scolarisation de leurs enfants dans une école publique
- ⇒ être informé des programmes, objectifs et méthodes
- ⇒ être informé des évaluations, des résultats
- ⇒ droit d'accepter ou refuser un redoublement

...

C) Le malentendu école-famille

Depuis l'Antiquité, les pédagogues considèrent que les parents sont l'obstacle à une bonne éducation. On a par exemple Platon qui crée une société communiste pour soustraire les parents à leurs enfants et les confier à l'Etat. Rousseau a fait d'Emile un orphelin pour qu'il échappe à la mauvaise influence des parents. L'école républicaine avait elle aussi agit de la sorte en contraignant les enfants des paysans

Qui travaillaient aux champs, une culture laïque à des familles catholiques et en réprimant les langues et dialectes régionaux. Le conflit école-famille est l'héritage d'une vieille méfiance réciproque : école voit les parents comme obstacle à l'instruction, famille voit école comme un lieu fermé, qui les exclut.

L'école accuse les parents de :

- démission : ne plus enseigner la politesse aux enfants
- consumérisme : cherche l'intérêt égoïste de l'enfant et traite l'école comme un supermarché
- d'interventionnisme : les parents se mêlent de la pédagogie

Les parents accusent l'école de :

- être intouchable : à l'abri de toutes les critiques
- manque de transparence

D) Les outils du partenariat

- le conseil d'école
- la réunion de rentrée
- le carnet de liaison
- les RDV individuels
- les livrets d'évaluation
- la semaine des parents de l'école (pendant une semaine les parents peuvent découvrir le fonctionnement de l'école depuis 1985)
- site internet
- guide des parents
- association des parents d'élèves : FCPE, PEEP, UNAAPE